

UNIVERSITÉ T. G. MASARYK (BRNO)

\*\*\*

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

# Littérature francophone de Belgique

Cours présenté par Aurélie Hanot  
Lectrice de la Communauté Française de Belgique

Année académique 2006-2007

*En Belgique, où l'on est en quête d'identité, on se plaît à décliner à l'infini la LITTÉRATURE si indéfinissable pour les autochtones qu'elle prend pour risible vocable les intitulés officiels de littérature belge, littérature française de Belgique, Lettres belges de langue française, Lettres françaises de Belgique, littérature belge de langue française, littérature française de la Belgique, littérature nationale, littérature belge d'expression française, littérature francophone de l'écrivain belge, littérature française des écrivains de Belgique, littérature française de/en Belgique, littérature française d'expression wallonne, littérature wallonne d'écrivains francophones de Belgique, littérature francophone des auteurs wallons, littérature française régionale de Belgique, littérature française des auteurs francophones de Wallonie, littérature nationale des régions wallonnes, littérature de la francophonie belge de Wallonie, littérature wallonne en français de Belgique, littérature en français régional de Wallonie, littérature générale de la francophonie wallonne, littérature nationale du français de Wallonie, littérature wallonne de la Belgique francophone, littérature wallonne de langue française de Belgique, littérature belge d'expression française de la communauté wallonne francophone, littérature francophone de la communauté régionale wallonne de Belgique, Lettres wallonnes des écrivains belges de Belgique francophone, Lettres d'expression française en région wallonne francophone, et autres terminologies régionales de la Belgique wallonne littéraire. Sans doute, emporté dans mon élan, en ai-je inventé quelques-unes. Mais j'exagère à peine. Et encore ! Je n'ai rien dit de la poésie.*

Patrick ROEGIERS, *Le Mal du Pays*,  
*Autobiographie de la Belgique*, p. 234-235.

# I. INTRODUCTION : PRÉSENTATION DU COURS

Objectifs :

1. savoir présenter les spécificités de la littérature francophone de Belgique
2. savoir présenter les grands mouvements de l'histoire littéraire francophone de Belgique
3. pendant le cours, nous analyserons des textes d'auteurs belges : au cours ou alors à domicile
4. on reparlera au moment voulu de l'examen de fin de semestre
5. un livre à lire au deuxième semestre qui fera l'objet d'une présentation orale lors de l'examen (liste des livres encore à définir)

## 1.1. LA LITTÉRATURE BELGE, UNE LITTÉRATURE QUI NE SEMBLE PAS ALLER DE SOI

Le domaine qui nous intéresse étant la littérature, on peut dire que, contrairement à la littérature française, c'est une littérature qui ne semble pas aller de soi<sup>1</sup>... pour les non-Belges mais, de manière plus étonnante, pour les Belges eux-mêmes ! A tel point que, «...aujourd'hui la majorité des francophones de Belgique ne possède aucune conscience d'un patrimoine littéraire qui leur serait propre<sup>2</sup>».

De ce constat, découle la question du pourquoi ? Pourquoi une telle méconnaissance ? Et qu'est-ce que le domaine envisagé (cfr intitulé) ? Si c'est une littérature écrite en français, pourquoi ne pas l'intégrer à la littérature française ?

On a fait une espèce d'équivalence entre littérature *française* et littérature de France. Mais qu'est-ce que la littérature *française* ? Celle que l'on rattache à un pays, une langue, l'Etat-Nation qui s'est formé autour de la langue ?

- Pays : s'il faut que l'auteur soit né en France pour que son œuvre soit considérée comme appartenant à la littérature française, alors que dire de Rousseau qui est né à Genève, de Ionesco qui est roumain, de Beckett issu d'une famille protestante de Dublin ? Ils sont pourtant bien présents dans toutes les anthologies de littérature française !

Par ailleurs, il ne suffit pas qu'un auteur soit édité en France pour être rangé parmi les représentants de la littérature française. Prenons le cas des auteurs belges comme Amélie Nothomb qui ne renie aucunement le fait qu'elle est belge (contrairement à certains, comme ce fut le cas de Michaux).

---

<sup>1</sup> Cfr QUAGHEBEUR, *Balises*, p. 9.

<sup>2</sup> Cfr *Ibid.*, p. 9.

On voit que la littérature *française* loin d'être une entité homogène est en fait un ensemble plus complexe qu'il n'y paraît.

- Langue : faut-il qu'un écrivain soit d'expression française pour qu'il soit considéré comme auteur de la littérature française ? Pensons au nombreux écrits en latin qui furent rédigés jusqu'au XIXème siècle et qui sont classés dans la littérature française. Prenons comme exemple, les premiers poèmes de Rimbaud sont en latin, travaux scolaires mais qui sont maintenant repris dans ses œuvres complètes éditées à la Pléiade. Cet exemple montre qu'avant, on étudiait le latin au même titre que le français.

→ Il faut distinguer littérature *francophone* et littérature *française* mais la limite n'est pas très claire vu que certains passent d'un domaine à l'autre (cfr le cas Nothomb).

Commençons par définir le rapport entre les domaines belges et français...

## 1.2. RAPPORTS AVEC LA FRANCE

Nous allons analyser la question du rapport de la Belgique à la France. C'est une situation assez complexe.

Premièrement, en France, la littérature française est une littérature nationale, ce qui n'est pas le cas de la littérature francophone de Belgique. La langue française est la langue de tout le territoire français, pas de la Belgique.

Par contre, comme nous en avons parlé plus haut, la Belgique est plurilingue. En effet coexistent deux communautés linguistiques (à laquelle s'ajoute une petite communauté germanophone à l'Est du pays). Une frontière linguistique traverse le pays plus ou moins d'est en ouest : au Nord, on parle le néerlandais et au sud, le français. Bruxelles s'est quant à elle « francisée » au XVIIIème siècle et est aujourd'hui officiellement bilingue.

Mais ce n'est pas tout... À la création de la Belgique, le pays n'a qu'une seule langue officielle : le français. La constitution n'est rédigée au départ qu'en français. Il faudra attendre 1898 et la loi *De Vriendt-Coremans* pour que le néerlandais soit reconnu comme langue nationale...

Ainsi, au XIXème siècle, la littérature francophone de Belgique comptait essentiellement des écrivains flamands francophones : Georges Eeckhoud (né à Anvers), Maurice Maeterlinck (né à Gand), Émile Verhaeren (né à Saint-Amant sur les rives de l'Escaut en amont d'Anvers)... Au XXème siècle, alors que les Flamands revendiquent leur droit du sol, l'ère de production se cantonne aux régions bruxelloise et wallonne.

Deuxièmement, le rapport à l'histoire est différent en France et en Belgique.

La France s'est construite difficilement, lentement mais ces axes de construction n'ont jamais varié. Ce qui est remarquable en France, c'est la continuité dans la construction historique. Son histoire semble un développement continu aboutissant à la France contemporaine. Elle a presque valeur de mythe. Par ailleurs, dans le dispositif idéologique, la langue et la littérature vont prendre une place de plus en plus importante. Faisons remarquer qu'en France, le pouvoir et la littérature ont un lien cosubstanciel<sup>3</sup>.

Par contre en Belgique, le rapport à l'histoire est beaucoup moins évident à l'histoire

La Belgique existe depuis seulement 175 ans en tant d'Etat indépendant. En outre, elle est née du démembrement de l'empire napoléonien en 1815. Elle semble être un accident de l'histoire (même si un sentiment « national » naît bien avant).

Avant son indépendance, le pays a connu une évolution beaucoup moins continue (6 siècles – 6 États différents : état bourguignon, Espagne, Autriche, France, Pays-Bas, Belgique indépendante). La Belgique, avant son indépendance, fut gérée par un ailleurs : le pouvoir étant toujours éloigné, la population avait du mal à s'engager ou simplement s'intéresser aux affaires politique de leur territoire.

C'est donc en quelque sorte une « histoire qui ne va pas de soi ».

Cette histoire chahutée entraîne un rapport complètement différent du Belge avec son histoire. Il y eut autrefois des tentatives de reproduire le modèle historico-mythologique de la France (par exemple, Pirenne qui essaie de montrer que le fait belge était prévisible à partir du Moyen Âge).

Aujourd'hui (à la faveur de la construction européenne et de la méfiance par rapport aux nationalismes), le cours d'histoire en Belgique se nourrit d'histoire mondiale et européenne, ce qui conduit à une certaine méconnaissance des événements contemporains en particulier.

#### Quelques repères de l'histoire de Belgique (avant 1830)...

Il est utile de les donner car les premiers auteurs de Belgique ont pu considérer cette histoire comme leur patrimoine.

Cfr feuilles annexes

---

<sup>3</sup> Pensons à Miterrand, au général de Gaulle qui, tout en étant des hommes de pouvoirs, étaient des hommes de lettres... L'Académie française fut créée par le cardinal de Richelieu (XVIIIème siècle) : celle-ci avait pour but la surveillance de la langue.

M. Quaghebeur fait une analyse assez fine des conséquences de la façon dont le soulèvement qui est à l'origine de l'indépendance de la Belgique eut lieu<sup>4</sup>.

Si le caractère collectif du soulèvement de 1830 est indéniable, nous dit M. Quaghebeur, il n'en est pas moins vrai que ce dernier n'est pas devenu support de la conscience collective belge (à la manière de la Révolution Française, par exemple). Il n'a pas effacé pas non plus les différences de mentalités et de sensibilités qui caractérisent les territoires appelés à former la Belgique. Par la rapidité et la facilité par laquelle la révolte de 1830 mené le pays à l'indépendance, elle ne peut se comparer aux longues luttes de libération nationale qui font tant pour la cohésion d'un groupe humain en le dotant sur le plan de la mémoire collective d'une saga héroïque basée sur le sang. Ce qui est tout l'inverse de la Révolution française dont l'inconscient collectif français est plein... Par ailleurs, cent septante-cinq ans d'histoire nationale est une durée dérisoire pour la constitution de cadres capables de modeler une nation.

C'est dans ses *Balises pour l'histoire de nos lettres* (1982) que Marc Quaghebeur a cherché à mettre en avant une série de constantes, tant du point de vue stylistiques que thématiques, de nos lettres : l'irrégularité linguistique, le déni de l'Histoire, le marquage négatif de l'identité, toujours présente en creux, etc. La littérature belge est enfin vue comme un ensemble distinctif, témoin d'une histoire singulière dont la spécificité peut se lire dans les textes. Il caractérise cette culture du refus de l'histoire qui imprègne la mentalité du Belge : c'est la « déshistoire » qui désigne ce rapport toujours médiatisé au réel par différentes mythologies (dont celle de l'idolâtrie francophile) qui empêche le citoyen francophone d'agir avec efficacité sur le réel et de prendre son destin en main.

C'est aussi la notion liée de « déni de soi », qui est ce refoulement – quasi d'ordre psychanalytique – de la question identitaire, et ce du fait que le peuple belge ne peut pas considérer son histoire comme « naturelle » pour les raisons que nous venons de voir. L'inconvénient est que ce refus d'être enfin soi-même a rendu pendant longtemps impossible une réflexion sérieuse sur la nature profonde de l'activité littéraire en Belgique francophone et de son histoire.

Troisièmement, le rapport à la langue est totalement différent.

Les Français s'expriment dans une langue unique, même s'il existe des variations régionales. On peut dire qu'il y a un rapport naturel à la langue.

En Belgique, pays reconnaissant trois langues nationales – le français, le flamand et l'allemand (cfr les communautés), le rapport à la langue est surtout marqué par un malaise, par une insécurité linguistique<sup>5</sup> due à une distorsion entre la

---

<sup>4</sup> Cfr QUAGHEBEUR, *Balises*, p. 14-18 : je donne ici un résumé de ses lignes. Voir aussi QUAGHEBEUR, *La première des littératures francophones*, p. 2.

<sup>5</sup> Cfr DENIS-KLINKENBERG, *Littérature belge*, p. 61 sqq.

représentation que le locuteur se fait de la norme linguistique et celle qu'il a de ses propres productions<sup>6</sup>, d'où deux types de réaction apparaîtront au cours de l'histoire :

1) la *compensation* par recherche d'une particularité distinctive : langage quasi baroque, emploi important d'archaïsmes ou de néologismes

*E.g.* style « macaque flamboyant » : nom donné par Giraud au style qu'empruntèrent quelques écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>

2) l'*hypercorrectisme* : allégeance envers le modèle parisien niant toute particularité distinctive, français très épuré, et même trop épuré (au-delà de la norme), parfois accompagné d'un sentiment d'infériorité.

Un extrait de *Tempo di Roma*, roman écrit par Alexis Curvers<sup>8</sup> en 1957 illustre cet engouement pour le français de France qui sonne tellement mieux aux oreilles du narrateur<sup>9</sup>.

Cfr A. CURVERS, *Tempo di Roma (Espace Nord 129)*, Bruxelles, 1991, p. 336-337 : éloge de la langue française

Ces deux tendances s'affrontèrent souvent même si elles ont en commun une conscience aiguë de la norme et la création d'un style perçu comme exotique.

Ce malaise par rapport à la langue se manifeste également par une production importante de métadiscours c'est-à-dire de discours prenant pour objet la langue.

Ainsi on remarque en Belgique la publication d'un grand nombre de GRAMMAIRES, qui avaient surtout pour but de répondre à l'angoisse « est-ce que cette tournure est bien française ? »

Il est intéressant de noter la publication de l'ouvrage de Hanse appelé *Chasse aux belgicisms* qui officialise le combat des hommes de Lettres d'une époque contre ces « horribles » belgicisms...

Qu'est-ce qu'un belgicisme ?

On pourrait définir le belgicisme comme étant du « français de Belgique » s'écartant de la « norme française » (c'est-à-dire parisienne). Il faut quand même nuancer cette définition : en l'absence de frontières naturelles (montagnes, rivières),

---

<sup>6</sup> C'est en d'autres termes : insécurité dès que le locuteur a d'une part une représentation nette des variétés légitimes de la langue (norme évaluative) mais que d'autre part, il a conscience de ce que ses propres pratiques langagières (norme objective) ne sont pas conformes à cette norme évaluative.

<sup>7</sup> Le *Macaque flamboyant* est fondé sur l'ignorance absolue de la grammaire, de la syntaxe et de la langue, sur le culte du barbarisme, du flandricisme, du wallonisme, du contre-sens, du non-sens. Ce style est appelé *Macaque* parce qu'il singe (imite) les défauts des mauvais écrivains français et *Flamboyant* parce qu'il revêt ces défauts d'une manière éblouissante.

<sup>8</sup> Écrivain liégeois (1906-1992), il partagea la vie de Marie Delcourt ; il publia trois romans : *Bourg-le-Rond* (1937), *Printemps chez les ombres* (1939), *Tempo di Roma* (1957), qui le révéla tardivement au grand public.

<sup>9</sup> M. Quaghebeur distingue une troisième réaction, à savoir une apparente allégeance aux canons parisiens tout en s'en éloignant en faisant dire aux mots le contraire de ce qu'ils veulent dire en français de France.

les populations des régions du Nord de la France et du sud de la Belgique ont de nombreux contacts entre elles et partagent donc certains écarts par rapport à la norme parisienne.

Néanmoins, la partie francophone belge subit les influences des autres langues nationales, flamand, allemand et des langues vernaculaires (picard, wallon, gaumais, champenois).

Les Belges eux-mêmes ont souvent l'idée que, pour pouvoir prétendre 'bien parler français', il faut éradiquer les belgicisms de leur vocabulaire<sup>10</sup>.

Même si le *Robert* a intégré ces mots en son sein, la majorité des Belges estiment que c'est une « faute » de les utiliser

Cfr MUNO J., *Histoire exécration d'un héros brabançon* in JOIRET, *Anthologie*, p. 303.

### 1.3. LA DÉFINITION DU CORPUS FRANCOPHONE BELGE

Pour ce qui est de nos lettres, comment définir la littérature francophone belge ? Quelle est la cohérence du corpus, ses caractéristiques qui en font une littérature à part entière ? À quand fait-on remonter l'origine ? Quel territoire est recouvert par cette dénomination ? Ces questionnements sont fondamentaux pour déterminer une littérature et d'autant plus que les trois éléments clés qui sont censés affirmer un ensemble littéraire (la nation, la langue, la littérature) sont justement problématique en Belgique et suscitent des questions.

Premièrement, l'intitulé de la matière pose problème.

Pour ce qui est de la littérature française, la question ne se pose pas : l'appellation est claire et non ambiguë.

Pour notre littérature, la situation est de nouveau plus complexe. En effet, que devient une littérature belge dans un état fédéral ? Doit-on considérer une seule littérature belge qui se décline en deux langues ou bien a-t-on deux littératures distinctes ? Pourquoi, dans ce cas, encore conserver le nom de « belge » ?

On ne trouve donc aucun corpus qui fasse consensus : plusieurs intitulés coexistent :

- littérature belge : intitulé trop large car il y a deux langues en Belgique ;
- littérature française de Belgique : « française » peut amener à confusion ;
- littérature belge de langue française : appellation peu économique ;
- littérature wallonne : le terme dans son acception usuelle renvoie aux dialectes ;

---

<sup>10</sup> Cfr *Ibid.*, p. 7 : « Il leur (les Belges) arrivent même de rejeter avec la même bonne foi telle ou telle expression qu'ils croient « belge » alors qu'elle est tout à fait française. ». Notez le verbe « rejeter » qu'emploie l'auteur lui-même...



- littérature belge francophone<sup>11</sup>.

L'ensemble apparaît en tout cas nettement comme un « objet construit »<sup>12</sup>.

Le choix de l'une ou l'autre appellation n'est jamais anodine...

Remarquons que bien souvent les ouvrages consacrés à la littérature francophone de Belgique comportent en introduction ne fut-ce qu'une allusion à l'appellation de la littérature.

Deuxièmement, la difficulté se pose de déterminer les débuts et l'étendue du domaine<sup>13</sup>.

Si les débuts de la littérature française sont repérables (880 : *Cantilène de Sainte Eulalie*<sup>14</sup>) et que, par la suite, la littérature française semble connaître une évolution continue, pour ce qui est de la littérature belge, la situation est moins claire. On peut définir la matière de différentes façons, mais chaque fois de façon insatisfaisantes :

▪ Définition GÉOGRAPHIQUE = littérature belge englobe toute œuvre qui fut produite sur les territoires qui formeront dès 1830 l'entité Belgique.

C'est la conception du livre publié par Hanse et Charlier<sup>15</sup> dont les 2/3 sont consacrés à des auteurs d'avant 1830 en commençant avec des chroniqueurs médiévaux de nos régions (« aux environs de l'an 1200 »), alors que la Belgique n'existe pas encore. Le tout est donc à la manière des grandes synthèses historiques consacrées à la littérature de France. Elle passe sous silence le travail littéraire des avants-gardes (après '14).

Dans cette logique, si César avait parlé d'un Gaulois de Belgique qui aurait écrit quelque chose, on le considérerait comme un auteur belge... La littérature belge n'apparaît ici que comme une segmentation régionale de l'ensemble français, segmentation plus nette que d'autres du fait de la contingence historique qui a produit un Etat belge indépendant, à la différence des régions restées françaises comme la Bretagne, la Corse, la Pays Basque, etc.

▪ Définition POLITICO-HISTORIQUE = la littérature belge commence en 1830 en même temps que l'État belge ; la nationalité prévaut pour devenir un auteur belge. C'est un critère artificiel et arbitraire mais qui est souvent retenu...

---

<sup>11</sup> BERTRAND, *Histoire de la littérature*, p. 7.

<sup>12</sup> QUAGHEBEUR M., *Belgique, la première des littératures francophones non françaises*, p.1.

<sup>13</sup> Cfr ARON, *Cours*

<sup>14</sup> Qui, soit dit en passant, a été écrit sur l'espace « belge » puisqu'il fut rédigé entre Tournai et Liège...

<sup>15</sup> CHARLIER G., HANSE J., *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958

MAIS !!! Comme le disent Benoît Denis et Jean-Marie Klinkenberg<sup>16</sup>, s'il est difficile d'envisager l'existence d'un corpus littéraire « belge » continu et cohérent avant la création de l'État, il convient de considérer avec nuance la question des origines.

Primo, il faut se méfier de la « mythologie des commencements absolus » : vouloir assigner un début précis à la littérature belge relève de la gageüre<sup>17</sup> dans la mesure où l'on a affaire ici à un processus cumulatif de longue durée. Ceci interdit donc que l'on identifie un moment fondateur et que l'on perçoive une solution de continuité nette au sein du corpus littéraire produit sur les territoires qui formeront la Belgique.

En ce sens, même la date de l'indépendance politique du pays s'avère un critère insatisfaisant s'il est utilisé pour dater le début d'une littérature définie comme belge. En effet, dès la période de 1815-1830, apparaissent des textes portant des marques identitaires que l'on peut qualifier de « belges ». Ainsi l'oeuvre d'Henri Moke<sup>18</sup> qui, dans son oeuvre *Le Gueux de Mer* (1827), nous décrit la Belgique sous le duc d'Albe et invente le mythe du XVI<sup>e</sup> s. qui connaîtra un certain succès dans la littérature francophone belge.

Par contre, toujours selon les mêmes auteurs, il serait intéressant de prendre en considération des structures extra-littéraires (telles des structures de sociabilité, des traditions pédagogiques) qui auraient pu favoriser l'apparition de dispositions durables parmi les littérateurs.

*E.g.* examiner l'influence sur le rapport à la langue littéraire qu'ont pu exercer certaines institutions<sup>19</sup>.

Dans la même perspective, on pourrait se demander dans quelle mesure le fait que de grandes villes commerçantes flamandes aient voulu étudier le français afin de favoriser les échanges économiques a influencé l'émergence précoce<sup>20</sup> d'une tradition grammaticale qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. Dans ce cas de figure, il s'agit moins d'affirmer l'existence d'une littérature belge antérieure à la création de l'État que d'envisager sur la longue durée certaines particularités des conditions d'écriture en Belgique.

Enfin, il faut souligner que la littérature belge moderne a généré des discours et des représentations sur la littérature antérieure. Des écrivains du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> s. ont pu considérer toute cette production (ou une partie de celle-ci) comme

---

<sup>16</sup> DENIS- KLINKENBERG, *Littérature belge*, p. 73 sqq.

<sup>17</sup> Action, projet, opinion si étrange, si difficile qu'on dirait un pari à tenir, un défi à relever

<sup>18</sup> Historien (1803-1862). Il fut l'auteur de romans historiques (*Le gueux de mer ou la Belgique sous le duc d'Albe*, 1827). Il écrivit également une *Histoire de Belgique* (1839) dans laquelle il applique le principe selon lequel l'enseignement de l'histoire doit nourrir le patriotisme.

<sup>19</sup> Comme les « chambres de rhétorique » très nombreuses dans les PB jusqu'à la Renaissance, ou la pédagogie jésuite (présente avant et après 1830)

<sup>20</sup> Qui survient, se développe plus tôt que d'habitude.

composant leur héritage ou leur patrimoine... ce qui a abouti à intégrer ces textes dans le système de références de la littérature belge.

*E.g.* la littérature médiévale a pu inspirer les auteurs de romans historiques de la période romantique

Cela montre que s'il est intéressant de prendre en compte cette littérature antérieure à la création de la Belgique (au titre de référence de la littérature qui naîtra ensuite), il faut le faire avec prudence.

Troisièmement, la littérature francophone de Belgique se trouve dans l'ère culturelle de la France et est perçue comme une littérature *de périphérie*.

Qu'appelle-t-on une littérature de périphérie ?

→ selon la théorie développée surtout par Benoît Denis et Jean-Marie Klinkenberg, la production littéraire est organisée autour d'une série de grands ensembles littéraires souvent qualifiés de nationaux, linguistiquement homogènes et sociologiquement autonomes : littérature française, anglaise, allemande, espagnole, italienne...

Ces grands ensembles constituent des systèmes constitués autour d'un ou plusieurs centres.

Le *summum* de cette centralisation a été atteint en France où Paris accueille la quasi totalité des institutions régissant la vie littéraire, culturelle et intellectuelle, alors qu'ailleurs, on peut dégager plusieurs centres pour un grand domaine littéraire : Barcelone/Madrid en Espagne, Milan/Rome/Bologne en Italie...

La sphère d'influence de ces grands ensembles centralisés s'étend bien souvent au-delà des frontières politiques et peuvent parfois correspondre à des aires linguistiques. Ainsi, pour le français, il s'agit de la France, la Belgique romane et la Suisse romande ...<sup>21</sup>

On l'a bien compris : la Belgique fait partie de la sphère d'influence de la France qui se caractérise par une forte centralisation. Le centre, c'est Paris. Les institutions dont dépend la vie culturelle et notamment littéraire sont à Paris : maisons d'édition, instances de légitimation et consécration (Académie française, prix Goncourt...). Il y aurait donc une littérature à deux vitesses : celle du centre (littérature de France) et celle de la périphérie (la littérature francophone belge).

Bien sûr, un écrivain de la périphérie sera plus vite reconnu s'il est au centre qu'à la périphérie.

Cette réalité va entraîner plusieurs conséquences pour la littérature de périphérie (et donc pour la littérature francophone belge)<sup>22</sup>.

---

<sup>21</sup> Cfr DENIS-KLINKENBERG, *Littérature belge*, p. 33-34.

<sup>22</sup> Cfr ARON, *Cours*

Au niveau des maisons d'édition, tout d'abord<sup>23</sup> : elles se spécialiseront d'abord dans la *contrefaçon* car aucune législation en ce qui concerne les droits d'auteur n'existe. Par ailleurs, il n'y a pas, pour elles, d'intérêt à éditer les auteurs belges.

[Quaghebeur] *Au moment de l'indépendance, la Belgique en matière d'édition est le paradis de la contrefaçon. On y imprime donc à grand tirage et à bas prix des livres qui sont par ailleurs édités en France.*

Lire également le témoignage d'Honoré de Balzac à propos du piratage de ses œuvres par les éditeurs belges : « J'ai trente ans, plus de 200 000 francs de dettes. La Belgique a le million que je n'ai pas... » (*Lettre à Madame Hanska*, s.d.)

À partir de 1852, le phénomène se transforme tout en se poursuivant : la Belgique s'attache à la publication de textes interdits par la censure impériale française.

*E.g. Victor Hugo, Les Misérables*

Ensuite, les maisons d'édition se spécialiseront dans la *littérature à grand tirage* c'est-à-dire d'ouvrages se consacrant à des domaines trop restreints ou pas assez prestigieux pour que Paris s'y intéresse vraiment.: la BD (Casterman, Dupuis...), les livres religieux (Desclée de Brouwer), les grammaires...

Pour les auteurs, deux solutions se présentent : il faut « monter à Paris » - attitude qui s'accompagne souvent d'une attitude de *hypercorrectisme*, *suivisme* – ou réaliser quelque chose de différent par rapport à ce qui se fait dans le centre – on arrive alors dans une attitude de *reconversion*, *compensation*

Cfr article *Allez vous faire lire ailleurs*, tiré des *Dossiers du Canard*, 1992, pp. 40- 41.

Ce rapport entre le centre et la périphérie n'est pas donné une fois pour toutes. Il dépend de deux types de forces : *centrifuge* et *centripète*<sup>24</sup>.

Les *forces centripètes* tendent à *attirer* la littérature périphérique vers le centre, le terme possible étant l'assimilation.

Les *forces centrifuges* tendent à *éloigner* la littérature périphérique du centre, le terme possible étant l'indépendance. On parle alors de littérature *émergente*.

Jean-Marie Klinkenberg, et Benoît Denis distinguent trois phases d'une histoire dominée par les rapports à son voisin français et son champ littéraire :

1. 1830-1918 : période « centrifuge »/« thèse ».

<sup>23</sup> Cfr QUAGHEBEUR, *La première des littératures francophones*, p.6-7.

<sup>24</sup> Cfr DENIS-KLINKENBERG, *Littérature belge*, p. 35-36.

Volonté de construire une littérature nationale distincte de celle de la France. Notion de « l'âme belge » définie par Edmond Picard : mélange de tempéraments latin et germanique qui se rencontrent sur son territoire, la Belgique se distinguerait par une « nordicité » qui imprégnerait toute la production littéraire. Cela conduira à une survalorisation paradoxale de la composante culturelle flamande du pays, sans cesse convoquée comme définitoire d'une identité belge qui ne trouve pourtant son expression légitime qu'en français.

## 2. 1918-1960 environ : période « centripète »/« antithèse ».

Sous la pression des revendications politiques et culturelles flamandes, la façade unitaire du pays va s'effriter de plus en plus ; la Belgique est désormais divisée en deux communautés linguistiques et le mythe nordique vole désormais en éclat (accentué par la tragédie de la 1<sup>ère</sup> GM). Sans le secours de l'âme belge, les écrivains se tournent alors vers Paris et la France, source de leur identité culturelle et littéraire. La littérature belge devient alors partie intégrante du domaine français comme l'affirme le *Manifeste* du Groupe du Lundi en 1937, le texte le plus représentatif de cette tendance.

## 3. Fin des années '60/ « synthèse » ?

Le processus de fédéralisation est en marche ; les francophones recherchent des institutions politiques capables de leur faire prendre leur avenir en main ; retour des préoccupations identitaires. Cette situation ne se traduit pas en littérature par un repli sur soi mais génère une attitude mixte, dialectique, où l'on retrouve des traits des deux phases précédentes : le marquage identitaire, formulé la plupart du temps sous une forme interrogative, n'exclut pas la volonté d'insertion dans l'espace français, lui-même plus ouvert à l'altérité culturelle.